

# La Lettre du Maire N° 6



Ville de  
Château-Arnoux-Saint-Auban

<https://www.facebook.com/MairieChateauArnouxSaintAuban/>  
<http://www.chateau-arnoux-saint-auban.fr/>



9 Juin 2021

Population exclue du service public en milieu rural...

Entre plus rien et un peu, la Municipalité a décidé de garder un service minimum.

Madame, Monsieur, Cher.e.s Amis.e.s,

Cette lettre concerne votre quotidien, vos besoins de services publics de qualité, aujourd'hui le service postal.

Jusqu'au bout, nous avons affirmé notre volonté de maintenir un bureau de Poste de plein exercice à Saint-Auban.

Nos actions, depuis plus de 5 ans, ont permis de retarder et de faire reculer les responsables de la Poste sur leur volonté de fermer ce bureau de Poste de plein exercice de Saint-Auban.

**En début d'année, nous vous avons consulté, et vous avez été très nombreux à exprimer votre choix (à 99%) de conserver notre bureau de poste.**

Un front uni de tous les acteurs permettait alors d'entrevoir une lueur d'espoir.

Nous pensions l'avoir obtenu en décembre 2020 en rassemblant des élus de tous bords devant notre bureau de Poste en présence de nombreux habitants mobilisés pour

dire ensemble « NON » à cette fermeture.

Puis, une nouvelle fois, en mars 2021, lorsque le Conseil Départemental a adopté à l'unanimité une motion qui réclamait un moratoire sur les fermetures des bureaux de Poste dans notre département.

Nous avons mis nos espoirs dans une éventuelle décision qui aurait pu être prise lors d'un CDPPT (Commission Départementale de Présence Postale Territoriale) où siègent de nombreux élus.

Malheureusement pour nous, cela ne s'est pas produit.

Nous avons du mal à comprendre le positionnement de certains élus qui, dans une instance, votent pour un moratoire, à l'unanimité ; et dans une autre instance, où il est possible de se faire entendre, ces mêmes élus ne choisissent plus de défendre l'intérêt des populations.

Les responsables de la Poste, eux, ont toujours la même intransigeance et la même volonté de fermer un grand nombre de bureaux de Poste comme celui de Saint-Auban.

Déjà, en 2016, la direction de la Poste avait tenté d'obtenir du maire en fonction qu'une Agence postale communale prenne la place du bureau de plein exercice. Elle avait alors rencontré la mobilisation de la population, du syndicat CGT et des élus.

Un front uni s'était développé pour dire « non » à cette politique d'austérité.

Aujourd'hui, cette unité est brisée.

La Direction de la Poste a ainsi pris une décision irrévocable, et nous a annoncé la fermeture définitive du bureau de Saint-Auban avant la fin du mois de juin 2021.

D'ailleurs, elle a mis fin au bail locatif qui la liait à la commune.

Devant cet acharnement, les élus de Château-Arnoux-Saint-Auban se retrouvent seuls pour défendre la présence postale sur Saint-Auban.

Notre proposition, relancée à plusieurs reprises, de transférer ce bureau de Poste et son personnel au sein de la Maison France Services, n'a reçu qu'un refus catégorique de la direction de la Poste.

Aujourd'hui nous nous trouvons devant un dilemme : ne rien faire et tout perdre ou se battre, même si cela ne nous convient pas, pour garder un service postal sur Saint-Auban, avec du personnel autre que celui de la Poste, afin de conserver un semblant de service public.

Ce qui éviterait aux habitants de Saint-Auban de se déplacer sur Château-Arnoux, ou sur le relais-Poste de l'établissement Casino.

Nous sommes persuadés que tous les habitants de Saint-Auban seront d'accord avec cette décision, pour garder ce service public postal essentiel.

Nous sommes en discussion avec les responsables de la Poste afin de trouver une solution pour le maintien d'un service public optimum au sein du local dédié à l'entrée de la Maison France Services, permettant aux administrés de retrouver leur bureau de poste sous l'appellation Agence Postale Communale.

Nous avons choisi d'opter pour cette solution plutôt que de tout perdre.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire,



René VILLARD



